



LES Z'EXpressives 2017 :

REGLEMENT DU CONCOURS DESSIN

Désignation du concours : La Z'EXpo dessin

Concours gratuit du 1er février au 3 avril 2017 inclus

Thème du concours 2017 : *Effacer les murs, à vos crayons !*

Article I. Organisation du concours

Organisateur : Association Salon Culture dans le cadre du festival Les Z'EXpressives.

Siège social : Cour Brunon, château de l'Empéri, montée du puech 13300 Salon-de-Provence.
contact@salonculture.org

Le présent règlement définit les règles applicables à ce concours.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
 Le non-respect de ces conditions entraînera nullité de la participation.

Article II. Conditions préalables

- Engagement du Participant : Le fait de soumettre un, ou plusieurs dessins, engage le Participant à accepter tacitement et irrévocablement toutes les conditions du présent règlement.

Toute participation est conditionnée par le Participant à sa qualité d'auteur des dessins. Le Participant déclare donc qu'il dispose des pleins droits et pouvoirs pour accepter le présent règlement.

- Age du Participant : La participation au concours est ouverte à toute personne physique de 15 à 25 ans. A défaut, il doit être scolarisé en lycée en qualité de lycéen ou étudiant.

- Réserves : L'organisateur pourra annuler, de son propre chef, sans en avertir le Participant toutes soumissions de dessins si les informations sont incomplètes, illisibles, contrefaites ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement.

Article III. Principe et modalités du dessin

- Nombre de dessins: Le nombre de dessins soumis au présent concours pour chaque participant (même nom, même adresse email ou postale) est limité à 3 maximum.

- Format : Les dessins doivent être au format A4 ou maximum au format raisin.

- Techniques : Les dessins doivent être réalisés au crayon (à dessin, bic ou feutre).

- Où envoyer les dessins: Les personnes souhaitant participer sont invitées à déposer leurs dessins dans la boîte à lettres de l'association située dans la cour du Château de l'Empéri.

- Cartel : Chaque dessin doit être accompagné d'un titre, d'un court descriptif précisant les intentions de l'auteur ainsi que d'une fiche de renseignements : âge, établissement, ville, numéro de téléphone du Participant.
- Respect : Les dessins, les titres et les tags associés ne doivent contenir aucun élément visuel ou mot portant atteinte à la vie privée d'un tiers, ou aucun élément à caractère diffamatoire, injurieux, raciste, xénophobe ou contraire à la loi.

Article IV. Utilisation des dessins

- L'organisateur s'engage à n'utiliser les dessins que dans le cadre exclusif de la communication de Salon Culture, de son site internet ou de son Facebook.
- Toute exploitation éventuelle des dessins fera mention du nom du Participant ou de son pseudonyme, à côté de celui de Salon Culture.

Article V. Propriété des dessins

Par sa participation au présent concours, le Participant accepte l'utilisation gracieuse des dessins tel que défini dans le présent règlement, étant précisé que le participant reste propriétaire des dessins qu'il a soumis.

Article VI. Procédure et modalités d'attribution des prix

Le jury Salon Culture est composé de Dutu, dessinateur et de membres de l'association. Le jury internet est composé des internautes. Le jury Salon Culture s'organise comme il l'entend dans le cadre de ses travaux afin de statuer souverainement en sélectionnant les lauréats du concours.

La sélection se fait en plusieurs étapes :

1. La Modération : Les dessins soumis sont présélectionnés par le jury Salon Culture. Ils sont présélectionnés si ils sont conformes au présent règlement, rentrent dans la thématique et présentent un minimum de qualité artistique. Dès lors, ils apparaissent sur le site et le Facebook dédiés au concours.

Les dessins présélectionnés sont présentés en première sélection. Le jury internet est associé à cette étape par le biais des likes décernés sur Facebook.

Les dessins acceptés en deuxième sélection sont présentés en finale au jury Salon Culture qui détermine quels sont les dessins gagnants.

2. Prix :

- Les dessins présélectionnés seront projetés dans le salon Molière du théâtre Armand du 9 au 13 mai 2017.
- Les 10 premiers dessins seront encadrés et exposés dans le salon Le Poulain du théâtre municipal Armand du 9 au 13 mai 2017.
- Les 5 dessins gagnants seront distingués par une exposition du 17 mai au 1^{er} juin au Portail Coucou. Leur dessin encadré sera offert à chaque lauréat.
- Tous les auteurs des dessins présélectionnés recevront un Pass Artiste de membre de Salon Culture qui leur donnera accès gratuitement à tous les spectacles du festival des Z'EXpressives.
- Les auteurs des dessins sélectionnés s'engagent à être présents lors du vernissage de la Z'EXpo pour assister à la proclamation du palmarès et présenter leurs œuvres mercredi 10 mai 2017 à 18h au théâtre Armand.

Article VII. Force Majeure

En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.